



PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS

**DELIBERATION N°21
DU COMITE SYNDICAL DU PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS**



L'an deux mille vingt, le treize octobre à dix-huit heures, le Comité Syndical convoqué, s'est réuni à Sassay, sous la présidence de M. Christophe THORIN.

N°20.021

Date de convocation

29/09/2020

Nombre de délégués

- En exercice : 66
- Présents : 48
- Votants : 52

Objet :

DESIGNATION DES
DELEGUES LOCAUX
DU CNAS

**Transmis à la Préfecture
le :**

- Reçu le :

**- Publication le :
ou notifié le :**

Etaient présents : Les délégués des Communes, Communauté de Communes et Conseil Départemental

ANGE : BILLY : Jean-Marc NORBERT CHATEAUVIEUX : CHATILLON-SUR-CHER : Bruno DANGER CHATRES-SUR-CHER : Sylvie DOUCET CHEMERY : Anne-Marie THEVENET CHISSAY-EN-TOURAINNE : Gilles PELLE CHOUSSY : Sylvie BOREL COUDES : Géraldine VEUX COUFFY : Stéphanie SICHAULT COURMEMIN : Edwige DUVAL FAVEROLLES-SUR-CHER : Elisabeth AUGÉ FRESNES : Patrick GAUTIER GIEVRES : Marie-Thérèse DRUESNE ; Françoise GILOT-LECLERC GY-EN-SOLOGNE : Gilles DESLOGES LA CHAPELLE-MONTMARTIN : LANGON-SUR-CHER : Philippe VERNEUIL LASSAY-SUR-CROISNE : Michel BAUD LE CONTROIS-EN-SOLOGNE : Quentin LEGOUY LOREUX : Joël HERISSET MARAY : MAREUIL-SUR-CHER : Cédric DEVANNE MEHERS : MENNETOU-SUR-CHER : Christophe THORIN MEUSNES : Carole ROUSSEAU MONTHOU-SUR-CHER : Marq MARCEAU MONTRICHARD - VAL DE CHER : MUR-DE-SOLOGNE : Pascal PICARD NOYERS-SUR-CHER : André COUETTE	OISLY : Christian FINOT PONTLEVOY : Christian GUESNARD POUILLE : Alain GOUTX PRUNIERS-EN-SOLOGNE : Aurélien BERTRAND ROMORANTIN-LANTHENAY : Jeanny LORGEUX ROUGEOU : SAINT AIGNAN-SUR-CHER : Eric CARNAT SAINT GEORGES-SUR-CHER : Bernard CLICHY SAINT-JULIEN-DE-CHEDON : Jean-Claude HENAULT SAINT JULIEN-SUR-CHER : Romain SOURIOUX SAINT LOUP-SUR-CHER : Pierre BARBE SAINT ROMAIN-SUR-CHER : Michel TROTIGNON SASSAY : Sylvianne TURMEAUX ; Jean-Pierre CHARLES-GUIMPIED SEIGY : Pedro BÄCHLER SELLES-SUR-CHER : Stella COCHETON ; SOINGS-EN-SOLOGNE : Anne-Marie DELALANDE THESEE : Daniel CHARLUTEAU VALLIERES-LES-GRANDES : Eric LACROIX VILLEFRANCHE-SUR-CHER : Bruno MARECHAL VILLEHERVIERS : François CAVALIE CC VAL DE CHER - CONTROIS : CC DU ROMORANTINAIS ET DU MONESTOIS : Nicole ROGER CONSEIL DEPARTEMENTAL : Jean-Marie Janssens ; Jacques MARIER ; Geneviève REPINCAY
---	---

Etaient absents excusés :

Phillipe DESMARET ; Régis LESEC ; Christian SAUX ; Nicolas BARRAS ; Ludovic BRIANDET ; Nicole DESEQUELLES ; Annie LEVAUX ; Philippe PLASSAIS ; Marie-Claude DEMOULIN ; Anne BOURDIN ; Gérard LEVIER ; Gilles CHANTIER ; Olivier RACAULT ; Anne-Marie OLIVER ; Manuel TEXEIRA ; Claude CHANAL ; Anne-Laure CHEVALIER ; Martine BOILEAU ; Béatrice HUC ; Patrice RUDAULT ; Sabrina COMPAIN ; Pascale TETOT ; Julie THEPIN ; Antoine LELARGE ; Eric MARTELLIERE ; Elodie PEAN ; Jean-Luc BRAULT ; Marianne HEMON ; Gérard THUE ; Gilles BELLARD ; Annick GOINEAU ; Gille GAILLARD ; Xavier DESCHAMPS ; Martine TONNARD ; Céline CHUET ; Jean-François MARINIER ; Pierre LANGLAIS ; Bernadette DESGRANGE ; Michel DUMONT-DAYOT ; Jean-Claude GAGUEUX ; Yves VILLANUEVA ; Bérénice CULIOLI ; Florence DANIAU ; Jean-Louis BERTHAULT ; Laurent ALBERT ; Mickaël MOITAL ; Michel GUIMONET ; Christophe LAUNAY ; Jean-Christophe ROUET ; Xavier TROTIGNON ; Dominique VAILLANT ; Michel LEPLARD ; Florence MALLIET ; Sandra TARTARIN ; Guy DUCHOSSOIS ; Marie-Laure BERTHIER ; Bernard BIETTE ; Sylvie PAVONE ; Patrick LEFRENE ; Nelly ANTOINE ; Hervé DELORME ; Jacques PAOLETTI ; Alain POMA ; Hubert BESSONNIER ; Marie-Pierre BEAU ; Christina BROWN ; Dominique CHAUMEIL ; Michel FROMET ; Isabelle HERMSDORFF-BACHELIER ; Louis de REDON (excusé) ; Philippe SARTORI.

Procurations :

Philippe DESMAREST (à Jean-Claude HENAULT) ; Béatrice HUC (à Quentin LEGOUY) ; Marie-Pierre BEAU (à Jacques MARIER) ; Philippe SARTORI (à André COUETTE).

Le Comité Syndical,

Vu la délibération n°98.025 approuvant l'adhésion du personnel du Syndicat de Pays au Comité National d'Action Social,

Vu la demande formulée par courrier du 15 mars 2014 de désigner des délégués locaux du CNAS suite au renouvellement du Comité Syndical,

Sur proposition du Président,

**Pour extrait conforme
au Registre des
délibérations**

**SELLES-SUR-CHER,
le
13/10/2020**



PAYS DE LA VALLÉE DU CHER
ET DU ROMORANTINAIS

DECIDE

Article unique : Sont désignés délégués locaux du CNAS :

- délégué du collège des élus : M. Alain POMA
- délégué du collège des agents : M. Julien BEAUDON

LE PRESIDENT,
Christophe THORIN

